

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	7
Abréviations	9
Avant-propos	13
Préface	15
I. INTRODUCTION	19
II. CONCEPT DE BÉNÉFICE	29
Chapitre 1. Droit des sociétés	29
Chapitre 2. Droit des comptes annuels	31
Chapitre 3. Droit fiscal	32
1. Approche purement fiscale	32
2. Approche fiscale et comptable	36
Chapitre 4. Primauté du droit des comptes annuels	38
Chapitre 5. Neutralité fiscale au regard du droit des comptes annuels	40
Chapitre 6. Unicité des comptes annuels	42
Chapitre 7. Mesures anti-abus de droit fiscal	48
1. Contexte mondial et européen	48
2. Cadre/historique belge	49
3. Mesures de droit commun – simulation	51
4. Article 344, paragraphe 2, C.I.R. – Inopposabilité des cessions d’actifs	52
A. Article 344, paragraphe 1, C.I.R. – ancienne mesure	54
B. Article 344, paragraphe 1, C.I.R. – nouvelle mesure	55

C. Réorganisations immunisées – article 183bis C.I.R.	60
D. Ajustements de prix de transfert	62
Chapitre 8. Modifications fiscales résultant du Code des sociétés et des associations	81
1. Entrée en vigueur et régime transitoire	81
2. Passage de la théorie du siège réel au siège statutaire	82
3. Passage des obligations comptables en Belgian G.A.A.P. (<i>Generally Accepted Accounting Policies</i>)	84
4. Nouvelle définition de capital	85
5. Autres modifications	88
III. ÉVALUATION DES ACTIFS, PASSIFS, CHARGES ET PRODUITS	89
Chapitre 1. Généralités	89
1. Fondements de la comptabilité décrits dans le cadre conceptuel de l'I.A.S.B.	89
A. Objectifs de l'information financière à usage général	90
§ 1. Objectif et utilité de l'information financière à usage général	90
§ 2. Informations sur les ressources économiques de l'entité comptable et leur utilisation, les créances sur l'entité et les variations de ces ressources et de ces créances	91
B. Caractéristiques qualitatives de l'information financière utile	93
§ 1. Caractéristiques qualitatives essentielles	93
§ 2. Caractéristiques qualitatives auxiliaires	95
C. États financiers et entité comptable	96
D. Éléments des états financiers	98
§ 1. Définition d'un actif	98
§ 2. Définition d'un passif	98
§ 3. Unité de comptabilisation	99
§ 4. Contrats à exécuter (<i>executory contracts</i>)	99
§ 5. Substance des droits et obligations contractuels	99
§ 6. Définition des capitaux propres	100

§ 7. Définitions des produits et des charges	100
E. Comptabilisation et décomptabilisation	101
§ 1. Processus de comptabilisation	101
§ 2. Critères de comptabilisation	101
§ 3. Décomptabilisation	102
F. Évaluation	103
§ 1. Bases d'évaluation et informations produites	103
§ 2. Facteurs à prendre en considération dans la sélection d'une base d'évaluation	105
§ 3. Évaluation des capitaux propres	106
G. Présentation et informations fournies	106
H. Concepts de capital et de maintien du capital	107
2. Principes généraux résultant du droit des comptes annuels	108
3. Valeur d'acquisition	115
A. Droit des comptes annuels	115
B. Échange	116
C. Prix d'acquisition	116
D. Coût de revient	117
E. Valeur d'apport	117
F. Cas particulier : cessions à un prix dérisoire ou sous-évalué	119
§ 1. Cadre	119
§ 2. Principe général : cession à titre onéreux	119
§ 3. Acquisition à titre gratuit	120
G. I.F.R.S.	125
4. Réalisation des résultats	125
A. Ventes	125
B. Opérations assorties d'une condition suspensive	129
C. Opérations assorties d'une condition résolutoire	131
D. Opérations avec effet rétroactif	133
§ 1. Contexte	133
§ 2. Aspect fiscal	135
E. Intérêts sur créances commerciales	137
F. Créances financières	137
G. I.F.R.S.	138

5. Règles d'évaluation et charges professionnelles	142
A. Charges et produits	142
B. Annualité de l'impôt	145
C. Correspondance des charges et des produits (<i>matching principle</i>)	146
Chapitre 2. Frais d'établissement	150
1. Composantes	150
2. Évaluation	150
A. Droit des comptes annuels	150
B. I.F.R.S.	151
C. Aspect fiscal	152
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	152
3. Frais de restructuration	153
A. Droit des comptes annuels	153
B. I.F.R.S.	154
C. Aspect fiscal	154
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	155
Chapitre 3. Immobilisations incorporelles	156
1. Composantes	156
2. Évaluation	156
A. Droit des comptes annuels	156
B. I.F.R.S.	158
3. Frais de recherche et de développement (R&D)	163
A. Droit des comptes annuels	163
B. I.F.R.S.	167
C. Aspect fiscal	168
§ 1. Déduction pour investissement	168
§ 2. Crédit d'impôt pour recherche et développement (C.I.R.D.)	174
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	178

4. Logiciels d'application (softwares)	178
A. Droit des comptes annuels	178
B. I.F.R.S.	180
C. Aspect fiscal	180
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	181
5. Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et autres droits similaires	181
A. Droit des comptes annuels	181
B. I.F.R.S.	183
C. Aspect fiscal	184
§ 1. Amortissement/valorisation d'une clientèle (fonds de commerce)	184
§ 2. Déduction pour revenu de brevets	194
§ 3. Déduction pour revenus d'innovation	201
§ 4. Exonération pour les investissements en matière audiovisuelle et scénique (<i>tax shelter</i>)	206
§ 5. Dispense de versement du précompte professionnel	212
§ 6. Exonération pour les investissements dans les entreprises débutantes (<i>Tax Shelter</i>)	215
§ 7. Réduction d'impôt pour les entreprises en croissance (<i>scale-up ; Tax Shelter</i>)	216
§ 8. Exonération des intérêts des prêts consentis à une entreprise débutante	218
§ 9. Dispense partielle du versement du Pr. prof. dans le chef des entreprises débutantes	219
6. Goodwill	219
A. Droit des comptes annuels	219
B. I.F.R.S.	225
C. Aspect fiscal	228
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	230
7. « Surprix »	230
8. Intérêts sur emprunts	235
A. Droit des comptes annuels	235

B. I.F.R.S.	236
C. Aspect fiscal	237
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	237
Chapitre 4. Immobilisations corporelles	238
1. Composantes et conditions de comptabilisation	238
A. Droit des comptes annuels	238
B. I.F.R.S.	241
2. Détermination du coût d'entrée	243
A. Droit des comptes annuels	243
B. I.F.R.S.	244
C. Aspect fiscal	246
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	246
3. Évaluation en cours de détention – Réévaluation	247
A. Droit des comptes annuels	247
B. I.F.R.S.	247
C. Aspect fiscal	248
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	249
4. Évaluation en cours de détention – Amortissements	249
A. Droit des comptes annuels	249
B. I.F.R.S.	252
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	254
D. Aspect fiscal	254
§ 1. Introduction	254
§ 2. Notion de P.M.E.	257
§ 3. Base des amortissements	261
E. Méthodes d'amortissement	266
§ 1. Amortissement linéaire	267
§ 2. Amortissement dégressif	271
§ 3. Amortissement <i>sum of the year digits</i>	276
§ 4. Amortissement progressif	277
§ 5. Amortissement variable	278

F. Taux d'amortissement	278
G. Excédents d'amortissements	283
H. Récupération des manquants d'amortissements	283
I. Amortissements exceptionnels en raison de circonstances économiques ou extraordinaires	284
J. Reprises d'amortissements	285
5. Évaluation en cours de détention – Pertes de valeur	287
A. Droit des comptes annuels	287
B. I.F.R.S.	287
C. Aspect fiscal	289
6. Cas particuliers	289
A. Location-financement (<i>leasing</i>)	290
§ 1. Introduction	290
§ 2. Droit des comptes annuels	291
§ 3. I.F.R.S.	299
§ 4. Aspect fiscal	302
B. Petit outillage	304
C. Droits réels démembés	305
§ 1. Position du problème	305
§ 2. Usufruit	307
§ 3. Nue-propriété	309
§ 4. Emphytéose et droit de superficie	313
§ 5. Traitement fiscal	316
D. Immobilisations acquises contre paiement d'une rente viagère	318
§ 1. Valeur d'acquisition du bien	319
§ 2. Engagement envers le crédientier	319
§ 3. Paiement de la rente	320
E. Acquisition d'immobilisations amortissables pour un prix variable	321
F. Immeubles de placement	323
G. Immobilisations corporelles désaffectées et absence de continuité de l'exploitation	325
Chapitre 5. Immobilisations financières et placement de trésorerie	327
1. Composantes	327

A. Droit des comptes annuels	327
B. Actions et parts	328
§ 1. Immobilisations financières	328
§ 2. Placements de trésorerie	332
C. Créances	333
D. I.F.R.S.	334
§ 1. États financiers individuels et instruments financiers	334
§ 2. Introduction aux normes I.F.R.S. relatives aux instruments financiers	335
§ 3. Classement de base des instruments financiers	337
§ 4. Filiale, coentreprise et entité associée	338
E. Concordance avec la classification fiscale	342
§ 1. Dividendes	343
§ 2. Plus-values sur actions ou parts	349
§ 3. Dispositif « C.F.C. »	356
F. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	360
2. Évaluation lors de l'acquisition	361
A. Droit des comptes annuels et aspects fiscaux	361
B. I.F.R.S.	363
§ 1. Synthèse des méthodes d'évaluation des instruments financiers	363
§ 2. Actions et parts (« instruments de capitaux propres »)	377
§ 3. Prêts et créances	381
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	393
D. Frais accessoires	394
E. Acquisition pour un prix variable en partie aléatoire	395
F. Acquisition à titre onéreux d'un usufruit d'actions	397
G. Attribution gratuite d'actions nouvelles (actions de bonus) et dividende en actions ou optionnel	399
H. Participations dans des sociétés de droit étranger ne disposant pas de tous les attributs de la personnalité juridique	401
I. Titres à revenu fixe	405

3. Évaluation en cours de détention	407
A. Droit des comptes annuels	407
B. I.F.R.S.	408
§ 1. Dépréciation d'actifs financiers	409
§ 2. Pertes de crédit attendues sur prêts et créances	409
§ 3. Produits d'intérêts	421
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	422
D. Actions et parts	422
§ 1. Principes généraux	422
§ 2. Capital non appelé	423
§ 3. Actions souscrites par le personnel	425
E. Limitations de la sous-capitalisation	426
§ 1. Déductibilité des intérêts dans le chef des sociétés	426
§ 2. Requalification (règle 1/1)	427
§ 3. Sous-capitalisation (règle 5/1)	428
§ 4. Sous-capitalisation (règle 30 % EBITDA)	432
F. Dispositifs hybrides	448
G. Déductibilité des intérêts dans le chef des personnes physiques	454
H. Situation de l'actionnaire en cas de distribution de dividende post-acquisition (<i>megekocht dividend</i>)	454
I. Situation de l'actionnaire en cas de réduction de capital	458
J. Créances et titres à revenu fixe	460
K. Créances et titres à revenu variable	460
4. Réalisation	463
A. Droit des comptes annuels et aspects fiscaux	463
B. Vente d'actions hors normes de pleine concurrence	465
C. I.F.R.S.	469
5. Droits de souscription et warrants	470
A. Droit des comptes annuels	470
B. I.F.R.S.	471
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	472

D. Détachement des droits	472
E. Warrants séparés (warrants « secs »)	474
F. Aspect fiscal	475
6. Obligations convertibles, obligations avec warrant et autres titres dérivés	476
A. Droit des comptes annuels	476
B. I.F.R.S.	478
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	479
D. Obligation ou emprunt ordinaire	479
E. Obligations convertibles en actions (« oca »)	481
F. Obligations avec warrant	484
G. Actions avec warrant	488
H. Obligations convertibles inverses	488
I. Obligation remboursable en actions (« ORA »)	489
J. Obligation/prêt participatif	490
7. Primes d'émission/de remboursement	491
A. Droit des comptes annuels	491
B. I.F.R.S.	493
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	493
D. Bons de capitalisation et <i>zero bonds</i>	493
E. Aspect fiscal	496
8. Options sur actions et autres titres dérivés	500
A. Droit des comptes annuels	500
B. Opérations isolées ou spéculatives	501
§ 1. Options d'achat et options de vente acquises	501
§ 2. Options d'achat et options de vente émises	502
§ 3. Attribution d'actions gratuites (<i>Restricted Stock Units</i>) comme bonus	504
C. Opérations de couverture affectée	505
D. Ensemble de situations et d'opérations de sens opposé relatives à un même élément sous-jacent, autres que les opérations de couverture affectée	507
E. I.F.R.S.	508

§ 1. Définitions des instruments dérivés	508
§ 2. Comptabilisation à la juste valeur	509
§ 3. Comptabilisation des instruments dérivés incorporés	509
§ 4. Comptabilisation des instruments de couverture	510
§ 5. Comparaison avec le droit belge des comptes annuels	516
F. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	516
G. Aspect fiscal	517
9. Opérations de prêt et d'emprunt de titres	521
10. Certification des actions ou parts et trust	523
11. <i>Swaps</i> de taux d'intérêt	527
12. Parts de fonds commun de placement	528
Chapitre 6. Stocks et commandes en cours d'exécution	531
1. Composantes	531
2. Stocks	532
A. Évaluation	532
B. Réductions de valeur	540
C. Aspect fiscal	542
D. Contrats à terme sur marchandises	546
E. I.F.R.S.	546
F. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	547
3. Commandes en cours d'exécution	548
A. Évaluation en droit belge des comptes annuels	548
§ 1. Méthode du degré d'avancement	552
§ 2. Méthode du contrat achevé	558
B. I.F.R.S.	559
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	561
D. Aspect fiscal	561
Chapitre 7. Créances	563
1. Composantes	563

2. Évaluation	564
A. Principes généraux	564
§ 1. Droit des comptes annuels	564
§ 2. I.F.R.S.	568
B. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	569
C. Créances assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible	569
D. Escompte de dettes et créances non productives d'intérêts	572
E. Créances assorties d'un taux de chargement	574
§ 1. Méthode des 78°	575
§ 2. Méthode actuarielle	576
F. Réductions de valeur	577
G. Contrats de factoring (cessions de créances)	580
3. Aspect fiscal	582
A. Escompte de créances non productives d'intérêts ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible	582
B. Réductions de valeur sur créances	585
§ 1. Pertes réelles et définitives	586
§ 2. Pertes probables	593
C. Abandons de créances hors réorganisation judiciaire	596
D. Abandons de créances dans le cadre d'une réorganisation judiciaire	604
Chapitre 8. Valeurs disponibles	607
1. Composantes	607
2. Évaluation	608
Chapitre 9. Comptes de régularisation d'actif et de passif	609
1. Composantes	609
2. Évaluation	612
Chapitre 10. Capitaux propres	613
1. Capitaux propres selon les comptes annuels et les réserves taxables	613

2. Capital et primes d'émission	614
A. Droit des sociétés	614
B. Droit des comptes annuels	617
C. I.F.R.S.	619
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	622
E. Aspect fiscal	624
§ 1. Principes généraux	624
§ 2. Certificats de participation	628
§ 3. Apports en industrie	630
§ 4. Primes d'émission	631
§ 5. Réductions de capital	637
3. Amortissement du capital	652
4. Fusions et scissions	653
A. Introduction	653
B. Aspect juridique	655
C. Droit des comptes annuels	662
§ 1. Fusion par absorption	662
§ 2. Scission	676
D. I.F.R.S.	680
E. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	681
F. Aspect fiscal – fusions	681
§ 1. Principe général	681
§ 2. Conditions d'immunisation	682
§ 3. Disposition anti-abus	683
§ 4. Fusions transfrontalières – condition de maintien d'un E.S. belge	686
§ 5. Rémunération intégrale en actions nouvelles	687
§ 6. <i>Goodwill</i> et <i>badwill</i> de fusion	691
§ 7. Impact sur les attributs fiscaux	696
G. Allocation de fonds propres en cas de scission – exemple	700
5. Liquidations	714
A. Aspect juridique	714
B. Droit des comptes annuels	717

C. Aspect fiscal	720
6. Rachats d'actions propres	729
A. Aspect juridique	729
B. Aspect comptable	730
C. Aspect fiscal	733
§ 1. I.F.R.S.	741
§ 2. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	741
7. Apports sous régime de discontinuité	742
A. Droit des sociétés	742
B. I.F.R.S.	742
C. Aspect fiscal	742
8. Apports sous régime de continuité	743
A. Droit des sociétés	743
B. Aspects comptables	745
C. I.A.S./I.F.R.S.	750
D. Aspects fiscaux	750
E. Apports hors normes de pleine concurrence	763
9. Transferts de siège	766
A. Immigration vers la Belgique (art. 184 <i>bis</i> et 184 <i>ter</i> C.I.R.)	766
§ 1. Description	766
§ 2. Droits des sociétés	767
§ 3. Droit des comptes annuels	768
§ 4. Aspect fiscal	772
B. Émigration hors de Belgique (art. 214 <i>bis</i> C.I.R.)	777
§ 1. Description	777
§ 2. Droits des sociétés	777
§ 3. Droit des comptes annuels	778
§ 4. Aspect fiscal	778
10. Subsidés en capital et autres subsidés	781
A. Définition	781
B. Droit des comptes annuels	783
C. I.F.R.S.	788

D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	789
E. Traitement fiscal	789
F. Autres subsides	791
11. Affectation du résultat	792
A. Dividendes	793
§ 1. Droit des comptes annuels	793
§ 2. Aspects fiscaux	800
B. Tantièmes	812
§ 1. Droit des comptes annuels	812
§ 2. Aspect fiscal	812
12. Déduction fiscale pour capital à risque	817
A. Régime applicable avant la réforme fiscale 2018-2020	817
B. Régime applicable après la réforme fiscale 2018-2020	821
13. Fairness tax	822
14. Associations d'entreprises	822
A. Aspects juridiques	823
B. Droit des comptes annuels	824
C. I.F.R.S.	830
D. Aspect fiscal	832
Chapitre 11. Provisions et impôts différés	838
1. Composantes	838
2. Provisions pour risques et charges	838
A. Droit des comptes annuels	838
B. I.F.R.S.	843
C. Aspects fiscaux	847
D. Provisions pour pensions	850
§ 1. Droit belge des comptes annuels et aspect fiscal	850
§ 2. I.A.S. 19 – avantages au personnel	859
E. Provisions pour obligations résultant du régime de chômage avec complément d'entreprise (« R.C.C. »)	865
F. Provisions pour charges fiscales	867
G. Provisions pour grosses réparations et gros entretien	868
H. Provisions pour obligations environnementales	872

I. Autres provisions	873
§ 1. Provisions pour garanties données	873
§ 2. Provision pour frais de déménagement	875
§ 3. Provision pour frais de formation	876
§ 4. Provision pour litiges en cours	877
§ 5. Provision pour préavis	878
§ 6. Provision pour gratifications	881
§ 7. Provision pour plans d'options sur actions octroyées en faveur du personnel	882
§ 8. Provision pour rémunérations en cas de dispense totale ou partielle de prestation de travail à effectuer	886
§ 9. Provisions pour variations de prix des stocks et commandes en cours	887
§ 10. Provision pour frais ultérieurs ou événements exceptionnels	887
§ 11. Provision pour risques de change ou de crédit	888
§ 12. Cotisation INAMI à charge des entreprises pharmaceutiques	889
§ 13. Remise en état de sites ou d'un bien immobilier	890
J. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	892
3. Impôts différés	893
A. Notions de latences fiscales et d'impôts différés	893
B. Droit des comptes annuels	897
§ 1. Impôts différés à comptabiliser	897
§ 2. Latences fiscales à mentionner dans l'annexe aux comptes annuels	899
C. I.F.R.S.	899
D. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	904
Chapitre 12. Dettes	905
1. Composantes	905
2. Évaluation	906
A. Droit des comptes annuels	906
B. I.F.R.S.	908

§ 1. Évaluation	908
§ 2. Décomptabilisation	909
3. Cas particuliers	910
A. « Provision » pour pécule de vacances	910
§ 1. Aspects de droit belge des comptes annuels et fiscaux	910
§ 2. I.A.S. 19 – avantages à court terme au personnel	911
B. Autres dettes	913
Chapitre 13. Opérations, avoirs et engagements en devises étrangères	914
1. Introduction	914
2. Traitement et évaluation comptable des opérations en devises	916
A. Cours de conversion	916
B. Conversion des opérations	916
C. Différences de change	918
D. I.F.R.S.	918
E. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	920
3. Évaluation en fin d'exercice des avoirs et engagements libellés en devises étrangères	920
A. Écarts de conversion en droit belge des comptes annuels	920
B. I.F.R.S.	926
C. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	927
4. Provisions pour risques liés aux positions de change	927
5. Opérations de change à terme	928
6. Conversion des comptes annuels des succursales étrangères	931
A. Méthode monétaire/non monétaire	932
B. Méthode du cours de clôture/investissement net	933
C. Choix d'une méthode appropriée	933
D. I.F.R.S.	936

E. Impact fiscal de la convergence éventuelle vers les I.F.R.S. pour les comptes annuels	937
7. Comptabilité en devises étrangères	937
8. Aspects fiscaux des opérations en devises	941
A. Généralités	941
B. Titres à revenu fixe	944
C. Participations et actions	945
D. Provisions pour risques de change	946
9. Aspects fiscaux des différences de change sur créances et dettes entre siège social et succursale	946
Chapitre 14. Régime des accroissements d'avoirs et des plus- values	952
1. Introduction	952
2. Définition de l'accroissement d'avoirs et de la plus-value	953
3. Plus-values de réévaluation ou plus-values exprimées	957
4. Plus-values réalisées	963
A. Plus-values monétaires	963
B. Plus-values sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières	964
§ 1. Plus-values forcées	965
§ 2. Plus-values volontaires	968
§ 3. Plus-values sur véhicules d'entreprise	977
§ 4. Plus-values sur actions et parts ainsi que certaines obligations	979
§ 5. Plus-values réalisées par des marchands de biens immobiliers	982
C. Plus-values résultant d'événements particuliers	983
§ 1. Apport par une société belge (ou un établissement belge) d'une branche d'activité ou d'une universalité de biens située en Belgique à une société étrangère (membre de l'U.E.)	983
§ 2. Apport d'un établissement belge à une société résidente belge	986

§ 3. Apport par une société étrangère d'un établissement belge à l'occasion d'une réorganisation étrangère	990
§ 4. Plus-value de fusion	992
D. La condition d'intangibilité	993
E. Legs	994
IV. TECHNIQUE DE LA DÉCLARATION FISCALE	997
Chapitre 1. Remarques préliminaires	997
Chapitre 2. Principes généraux	998
1. Introduction	998
2. Exercice d'imposition et période imposable	998
3. Conditions de forme	1000
4. Délais	1005
5. Cas spéciaux	1007
Chapitre 3. Contrôles fiscaux	1009
Chapitre 4. Détermination du bénéfice imposable	1010
1. Introduction	1010
2. Transferts intra-groupes	1011
3. Détermination du résultat fiscal	1023
4. Régime de la « corbeille »	1025
5. Réserves	1029
A. Cadre I.A. Bénéfices réservés imposables	1029
B. Cadre I.B. Bénéfices réservés exonérés	1034
6. Dépenses non admises	1039
A. Impôts non déductibles	1039
B. Différences permanentes	1043
§ 1. Introduction	1043
§ 2. Impôts, taxes et rétributions régionaux (cadre II – code 1202)	1043

§ 3. Amendes, pénalités et confiscations de toute nature (cadre II – code 1203)	1045
§ 4. Pensions, capitaux, cotisations et primes patronales non déductibles (cadre II – code 1204)	1048
§ 5. Frais de voitures et moins-values sur véhicules automobiles non déductibles (cadre II – code 1205)	1049
§ 6. Allocation de mobilité non déductible (code 1234)	1052
§ 7. Frais de voiture à concurrence d'une quotité de l'avantage de toute nature (cadre II – code 1206)	1052
§ 8. Frais de l'allocation de mobilité à concurrence d'une quotité de l'avantage de toute nature (cadre II – code 1235)	1053
§ 9. Frais de réception et cadeaux d'affaires non déductibles (cadre II – code 1207)	1054
§ 10. Frais de restaurant, de réception et cadeaux d'affaires non déductibles (cadre II – code 1208)	1054
§ 11. Frais de vêtements professionnels non spécifiques (cadre II – code 1209)	1055
§ 12. Intérêts exagérés (cadre II – code 1210)	1055
§ 13. Intérêts relatifs à une partie de certains emprunts (cadre III – code 1211)	1056
§ 14. Surcoûts d'emprunt non déductibles	1056
§ 15. Avantages anormaux ou bénévoles (cadre II – code 1212)	1056
§ 16. Avantages sociaux (cadre II – code 1214) et avantages de titres-repas, chèques sport/ culture ou éco-chèques (cadre II – code 1215)	1057
§ 17. Libéralités (cadre II – code 1216)	1060
§ 18. Réductions de valeur et moins-values sur actions ou parts (cadre II – code 1217)	1061
§ 19. Escomptes non déductibles pris en charge sur des immobilisations incorporelles ou corporelles non amortissables ou des immobilisations financières (cadre II – code 1243)	1062
§ 20. Reprises d'exonérations antérieures (cadre II – code 1218)	1062

§ 21. Participation des travailleurs et primes bénéficiaires (cadre II – code 1233)	1063
§ 22. Indemnité pour coupon manquant (cadre II – code 1220)	1063
§ 23. Frais des œuvres audiovisuelles agréées <i>tax shelter</i> (cadre II – code 1232)	1063
§ 24. Primes, subsides en capital et intérêts régionaux (cadre II – code 1222)	1063
§ 25. Indemnités payées en exécution d'une convention de déduction d'intérêts (cadre II – code 1263)	1063
§ 26. Indemnités payées en exécution d'une convention de transfert intra-groupe (cadre II – code 1264)	1063
§ 27. Paiements non déductibles vers certains États (cadre II – code 1223)	1064
§ 28. Paiements non déductibles effectués dans le cadre de certains dispositifs hybrides (code 1236)	1065
§ 29. Dépenses non justifiées (cadre II – code 1225)	1065
§ 30. Reprise de déduction pour revenus d'innovation en cas d'étalement des frais historiques (cadre II – code 1230), voir n° 310	1065
§ 31. Reprise de déduction pour revenus d'innovation suite au non-emploi en dépenses qualifiantes (cadre II – code 1231), voir n° 315	1065
§ 32. Revenus générés dans le cadre d'un dispositif hybride non repris dans les bénéfices (cadre II – code 1237)	1065
§ 33. Bénéfices non distribués d'une société étrangère contrôlée (cadre II – code 1238)	1065
§ 34. Corrections positives en application du régime Diamant (cadre II – codes 1226 à 1229)	1066
§ 35. Majoration de la base imposable en vue de neutraliser la baisse du taux normal dans le cas où une réserve a été exonérée au cours de la période imposable précédente suite à la pandémie du COVID-19 (cadre II – code 1266)	1066
§ 36. Autres dépenses non admises (cadre II – code 1239)	1066

C. Dividendes distribués (cadre III)	1067
§ 1. Sociétés belges	1067
Chapitre 5. Détermination de la base imposable	1070
1. Éléments du résultat fiscal sur lesquels s'applique la limitation de déduction	1070
2. Ventilation du résultat suivant sa provenance	1072
3. Pertes de source étrangère	1075
A. Régime général des pertes avant la réforme	1075
B. Régime général des pertes après la réforme	1076
4. Déduction des bénéficiaires exonérés par convention	1078
5. Éléments non imposables (code 1432)	1079
6. Revenus définitivement taxés et revenus mobiliers exonérés	1080
7. Déduction pour brevets (code 1434)	1087
8. Revenus définitivement taxés reportés (code 1441)	1087
9. Déduction pour revenus d'innovation (code 1439)	1088
10. Déduction pour investissement (code 1437)	1088
11. Déduction fiscale pour capital à risque (code 1435)	1090
12. Déduction pour revenus d'innovation reportée (code 1442)	1091
13. Déduction des pertes antérieures (code 1436)	1092
14. Déduction pour capital à risque reportée de manière illimitée (code 1443)	1095
Chapitre 6. Base imposable (code 1460)	1096
Chapitre 7. Autres rubriques de la déclaration à l'impôt des sociétés	1097
Chapitre 8. Rapprochement entre le bénéfice avant impôts et la base imposable	1099
Chapitre 9. Détermination de l'impôt des sociétés	1100
1. Taxation de la base imposable	1100
A. Taux ordinaire de l'I. soc.	1100

B. Cotisation distincte en cas de rémunération insuffisante du dirigeant d'entreprise	1102
C. Prélèvement sur certaines réserves immunisées	1104
D. Taux réduit de l'I. soc.	1105
E. Taux de l'I.N.R./soc.	1106
F. Sommes ou charges non justifiées (codes 1506 et 1507) (804)	1106
2. Versements anticipés	1112
3. Intérêts moratoires et intérêts de retard	1114
4. Imputation des précomptes imputables	1116
Index	1119
Bibliographie	1133
Synthèse des disparités entre le droit des comptes annuels et les normes I.F.R.S.	1136
Déclaration fiscale pour l'exercice d'imposition 2021	1162
Comptes annuels : schéma complet	1176
Table des matières	1307